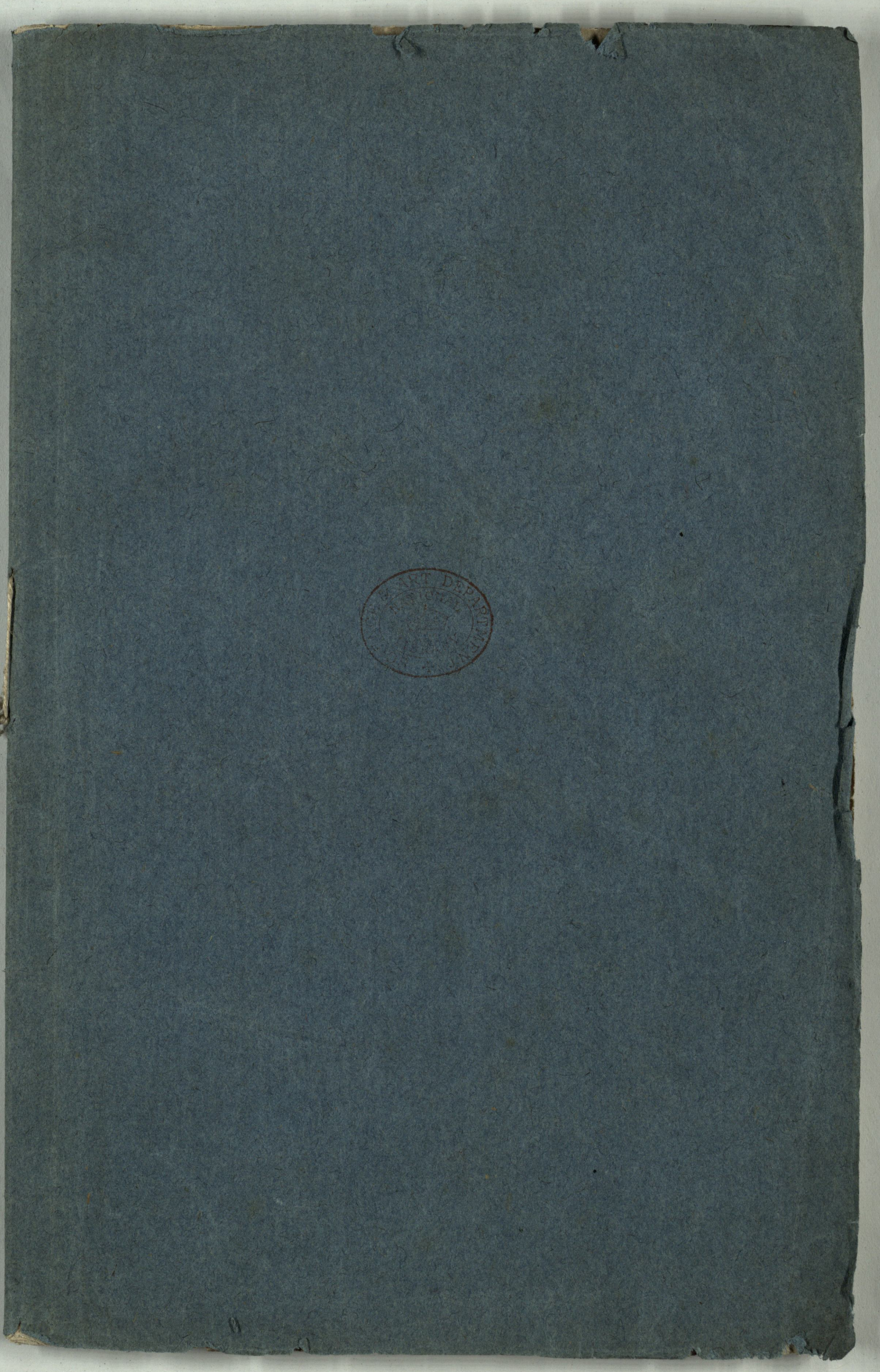


EXTRAIT DU MONITEUR UNIVERSEL
Du 17 juin 1853.

COMMISSION FRANÇAISE

INSTITUÉE

POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE

DE 1851.

L'Empereur a reçu la Commission française instituée pour l'exposition universelle, qui vient de terminer le grand travail dont elle était chargée. M. le baron Charles Dupin, président de cette commission, a prononcé les paroles suivantes :

« Sire,

« J'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté la Commission française instituée pour l'exposition universelle de 1851, et le compte rendu de ses travaux.

« Cet exposé fait connaître le plan du travail historique où nous exposons le progrès des arts, chez toutes les nations, pendant cette paix générale qui compte aujourd'hui sur l'énergie de votre sagesse pour continuer ses bienfaits.

« Depuis la commission scientifique d'Egypte, la France n'avait pas commandé d'entreprise aussi considérable.

« Votre Majesté jugera, sans doute, que la publication de l'œuvre accomplie sous ses auspices ne doit

pas rester au-dessous de la grandeur des arts français : grandeur que tous nos efforts ont eu pour but de mesurer, de constater et de faire récompenser.

« Sire, en répétant les derniers mots de notre compte rendu, je dirai : La Commission se croira noblement payée de ses travaux, de ses fatigues, si l'on trouve qu'en présence des nations étrangères elle a suffisamment défendu les droits, suffisamment soutenu l'honneur de la France ; et si, par l'organe de Votre Majesté, nous pouvons entendre ces simples paroles : « *La patrie est satisfaite.* »

Sa Majesté fait entendre la réponse la plus gracieuse. Elle apprécie l'importance des travaux conduits à terme par la Commission ; elle ordonnera que la publication en soit faite d'une manière digne de la France. Les vœux qu'elle vient d'entendre, pour le maintien de la paix, sont conformes à son désir ; ses efforts tendent vers ce but, et son espoir est qu'elle sera maintenue. (Ces paroles produisent sur les auditeurs l'émotion la plus profonde.) L'Empereur connaît les services rendus par la Commission ; il les réclamera de nouveau pour l'exposition universelle dont Paris sera le théâtre. Il félicite personnellement le président pour le patriotisme et le talent qu'il a montrés dans l'accomplissement de sa tâche importante et difficile. Il sait déjà toute la valeur du Compte rendu, qu'il reçoit avec intérêt. Il termine en remerciant la Commission, au nom de la France, dignement représentée et par ses exposants et par leurs juges.

Après avoir exprimé ces pensées bienveillantes, l'Empereur s'est arrêté devant chacun des membres de la Commission, dont M. le baron Charles Dupin rappelait les titres personnels. Au sujet du général Poncelet, de l'Académie des sciences, Sa Majesté a fait connaître qu'elle accordera la haute récompense demandée par le président pour ce membre éminent de la Commission.

LISTE

Des membres composant la commission française pour l'Exposition universelle de 1851.

1er jury. M. Dufresnoy, membre de l'Institut.
2e jury. M. Dumas, membre de l'Institut, vice-président de la Commission.
3e jury. M. le comte de Kergorlay, secrétaire de la Commission.
4e jury. M. Payen, membre de l'Institut, secrétaire de la Commission.
5e jury. M. le général Morin, membre de l'Institut.
— M. Arnoux.
6e jury. M. le général Poncelet, membre de l'Institut.
7e jury. M. Combes, membre de l'Institut.
8e jury. M. le baron Ch. Dupin, membre de l'Institut, président de la Commission.
9e jury. M. Moll, professeur du Conservatoire.
10e jury. M. Mathieu, membre de l'Institut.
— M. le baron Séguier, membre de l'Institut.
— M. Berlioz.
— M. le docteur Roux, membre de l'Institut.
M. le docteur Lallemand, membre de l'Institut.
11e jury. M. Mimerel, sénateur, ancien président du conseil général des manufactures.
12e jury. M. Randoing, membre du Corps législatif.
13e jury. M. Arlès-Dufour, de la chambre de commerce de Lyon.
14e jury. M. Legentil, président de la chambre de commerce de Paris.
15e jury. M. Gaussen, de la chambre de commerce de Paris.
16e jury. M. Fauler, de la chambre de commerce de Paris.
17e jury. M. A.-F. Didot, imprimeur et libraire de l'Institut.
18e jury. M. Chevreul, membre de l'Institut.
— M. Persoz, professeur du Conservatoire.
19e jury. M. Aubry.

20e jury. M. BERNOVILLE, suppléant de M. E. Dolfus.
21e jury. M. LEPLAY, ingénieur en chef des mines.
22e jury. M. GOLDENBERG.
23e jury. M. le duc DE LUYNES, membre de l'Institut.
— M. SALLANDROUZE, membre du Corps législatif, commissaire général.
24e jury. M. PELIGOT, membre de l'Institut.
25e jury. M. ÉBELMEN (décédé), suppléant, M. Salvetat.
26e jury. M. RONDOT.
27e jury. M. le vicomte HÉRICART DE THURY, membre de l'Institut.
28e jury. M. BALLARD, membre de l'Institut.
29e jury. M. WOLOWSKY, professeur du Conservatoire.
30e jury. M. le comte LÉON DE LABORDE, membre de l'Institut.

Plusieurs membres adjoints qui étaient allés à Londres seconder la Commission sont venus, au même titre, à la présentation de Saint-Cloud; nous citerons MM. Billiet et Germain Thibault, vice-président de la chambre de commerce de Paris.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE LA COMMISSION FRANÇAISE

INSTITUÉE

POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1851,

présenté

PAR LE BARON CHARLES DUPIN,

SÉNATEUR, MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION,

A. S. M. L'EMPEREUR DES FRANÇAIS,

Le 13 juin 1853.

Sire,

Depuis la paix, les sciences et les arts ont fait d'immenses progrès. Nous étions envoyés à Londres pour en comparer, pour en juger les résultats utiles aux nations.

Nous n'étions pas encore de retour, et déjà vous décidiez que le tableau de l'industrie humaine, tel qu'il s'offrait à nos regards, vous serait présenté par la Commission française. Nous remplissons notre mandat en soumettant à Votre Majesté le Compte rendu de nos travaux.

Depuis que la France est sortie de sa première révolution, elle a donné onze fois au monde le spectacle d'un concours national entre tous les arts utiles.

A chaque exposition, elle a décerné des récompenses établies avec équité, suivant les degrés d'invention et de services rendus par l'industrie à la société. De pareilles solennités étaient enfantées par un esprit plus élevé que celui qui fit naître ces concours olympiques, si fameux dans l'antiquité, ces concours où le comble de la gloire se bornait à faire dépasser des chars par des chars, et des coursiers par des coursiers. Plus noblement inspirée, la France faisait appel au génie des sciences, éclairant, fécondant les arts. Elle l'invitait à disputer les prix d'une course où chaque pas était un progrès vers le bien-être des hommes et la puissance de l'Etat.

Les nations étrangères, accoutumées à nous devoir l'initiative des institutions utiles au progrès de la société, se sont déterminées par degrés à suivre notre exemple.

L'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Prusse, l'Autriche, la Russie et les Etats scandinaves ont établi tour à tour, sur le modèle des nôtres, leurs expositions nationales.

L'Angleterre seule restait en arrière et dédaignait, en apparence, des solennités désintéressées et glorieuses.

Notre exposition de 1849 avait, plus qu'aucune des précédentes, fixé l'attention universelle. Ses résultats éclatants étaient constatés par la distribution des récompenses; ils produisirent dans la Grande-Bretagne le projet le moins attendu. Rendons hommage à l'auteur de cette innovation.

Un prince éclairé, qui n'a point reçu par sa naissance de préjugés insulaires, le prince qui, d'après les lois de son pays adoptif, assis à côté du trône, ne pouvait être que le premier des sujets, S. A. R. le prince Albert s'empara d'une autorité purement gracieuse; il exerça son influence sur les intelligences d'élite, pour réaliser une pensée dont les malheurs de 1848 avaient seuls privé la France.

Il avait appris qu'en Angleterre rien n'est possible de grand qui n'ait pas commencé par être populaire: il eut l'art de rendre telle la pensée de faire à Londres un appel à l'industrie de toutes les nations.

Dès le 3 janvier 1850, une proclamation de la reine Victoria constitue *la Commission royale* chargée de

présider à l'exposition universelle, dont l'époque fut fixée au printemps de 1851.

Cette commission comptait dans son sein les présidents des grandes sociétés artistiques ou savantes de la capitale, et le président du conseil suprême de la compagnie des Indes. Elle y comptait aussi les principaux conseillers privés de la couronne, les représentants des grandes nuances politiques dont l'ensemble consolide, au lieu de la diviser, l'autorité souveraine. A côté de lord John Russell, de lord Granville, de lord Clarendon et de M. Labouchère, on voyait siéger lord Stanley, depuis comte de Derby, et le duc de Buccleugh; puis M. Gladstone, M. Baring, M. Cobden même, et sir Robert Peel qui devait illustrer si peu de temps, par sa présence, une assemblée si digne de le compter parmi ses membres! Des représentants éminents de la chambre des Communes ajoutaient aux lumières, à l'autorité de la commission royale que présidait avec une mesure parfaite, avec une grâce infinie, le prince époux de la reine.

Dans une circonstance unique, le président de la Commission française a dû paraître au sein de ce grave conseil; il s'agissait de défendre au nom des arts les récompenses graduées et surtout celles du premier ordre, promises aux nations. Là se trouvaient rapprochés, silencieux, attentifs, imposants, les hommes d'Etat qui, depuis un tiers de siècle, ont présidé tour à tour aux destins de l'immense empire dont ils ont doublé la puissance. L'étranger admis devant eux comprenait quelque chose à l'impression qu'éprouva Cinéas franchissant le seuil du sénat romain.

Les grandes cités manufacturières du Royaume-Uni, lorsqu'elles avaient accepté la proposition d'une exposition universelle, n'avaient pas dissimulé leur répulsion à l'égard de prix d'honneur qui classeraient le mérite des individus et des nations.

Néanmoins, on n'avait pas seulement annoncé, dans l'appel fait aux différents peuples, que des prix seraient proclamés; la composition des médailles qui devaient en être le signe avait été mise au concours.

Dès le premier pas, la Commission royale a donné la mesure de sa justice et de l'esprit libéral dont elle était animée. Elle a décerné la palme à l'imagination

d'un artiste français, M. Bonnardel, pour le dessin de la médaille qui devait récompenser les mérites du premier ordre. Elle a poussé plus loin la courtoisie; elle a prié la Commission préparatoire, qu'on avait établie en France, de choisir entre nos graveurs les plus célèbres, pour exécuter la matrice de cet objet d'art, afin qu'il restât tout français.

A son tour, la Commission préparatoire a prié l'Institut de faire un choix auquel la seule Académie des beaux-arts pouvait donner l'éclat et l'autorité. L'artiste désigné, M. Domard, a rempli par son œuvre l'attente de l'Angleterre et de la France.

Ces préliminaires accomplis, il fallait choisir les trente-six jurés français appelés à faire valoir les droits de nos exposants dans un jury général de trois cents membres empruntés à toutes les nations.

Ce n'est pas à nous qu'il appartient de qualifier les choix qu'a faits un ministre du commerce, M. Schneider, digne de comprendre les besoins et l'honneur de l'industrie nationale; mais si nous avons, par nos travaux et nos efforts, rempli l'attente de notre patrie, nous le remercions très-haut de nous avoir donné le moyen de servir ainsi notre pays.

La Commission française, formée principalement avec l'élite des jurys quinquennaux, s'est enrichie et complétée par l'adjonction de collaborateurs justement célèbres. Elle a réuni dans son sein dix-sept membres empruntés à trois Académies de l'Institut de France. Dans ce nombre se trouvait, de droit, le précédent ministre du commerce, préparateur zélé de l'exposition; il n'a quitté son portefeuille que pour prendre son rang parmi ses pairs et amis. A côté de lui nous comptons le président de la chambre du commerce de Paris et celui du conseil général des manufactures; les professeurs de ce Conservatoire des arts et métiers que l'Angleterre va finir par imiter; des ingénieurs d'un talent supérieur, et sept industriels que les concours de l'industrie nationale avaient déjà récompensés par deux, par trois, par quatre médailles d'or.

Vingt suppléants dignes des titulaires ont été désignés : dans ce nombre est compris, comme un représentant de la science, S. A. I. le Prince Louis-Lucien Napoléon.

En apprenant ces nominations, la Commission royale d'Angleterre ne s'est pas bornée à des compliments que lui dictait sa courtoisie. Elle a marqué d'un témoignage autrement flatteur les désignations de notre Gouvernement. Elle a fortifié les siennes par le choix des juges les plus éminents demandés, d'une part, à la pairie, aux communes; de l'autre, à la Société royale de Londres, si fière d'avoir été présidée par Newton; à l'Académie des beaux-arts, fière aussi d'avoir été présidée par Reynolds.

A notre tour, nous sommes fiers autant qu'heureux d'avoir accompli nos travaux avec des collaborateurs d'un si rare mérite, et que nous connaissions en si grand nombre par leur renommée européenne.

Les nations de notre continent et les Etats-Unis de l'Amérique ont mis un juste amour-propre à choisir des mandataires dignes de prendre place auprès de ceux qu'envoyaient la France et l'Angleterre.

Il en est résulté la mémorable *assemblée de trois cents représentants de la science et des arts*, réunis en *jury général*, au nom des peuples civilisés.

Parmi ces trois cents délégués, la Commission royale a choisi, d'après leur renommée, les présidents des *trente jurys spéciaux* et *des six groupes* entre lesquels on avait réparti les principales sections de l'industrie humaine.

Les trente présidents, ainsi nommés, ont formé le tribunal supérieur, où l'on jugeait en dernier ressort les titres des candidats déclarés, par les jurys et par les groupes, aptes à la plus haute récompense.

Les délibérations que faisaient naître de telles présentations étaient dignes des clients et des juges. C'était un spectacle merveilleux de concorde et de bon vouloir, que celui de ces présidents dont les plus illustres représentaient avec tant d'éclat les découvertes de la science et les inventions de l'industrie. Chacun de ces hommes supérieurs était heureux de trouver chez ses pairs une puissance de lumière et de vérité que les autres trouvaient en lui. Sur le front des plus éminents brillait l'auréole d'une juste renommée; la célébrité qui les avait devancés dans le Palais de Cristal, ajoutait à l'autorité des paroles avec lesquelles ils assignaient le degré d'estime

et d'honneur que méritaient les plus dignes concurrents de l'exposition universelle. Ils exposaient, avec autant de nouveauté que de supériorité, le mérite original, et la valeur intrinsèque, et les conséquences nouvelles qui pouvaient caractériser les produits les plus admirables. Les créateurs de ces productions d'élite étaient grandis aux yeux des juges par la grandeur même du talent des explicateurs. Nous ne pouvons comparer de telles séances qu'à ces leçons créatrices, à ces conférences de notre grande et première école normale, où les Monge et les Fourcroy, les Lacépède et les Haüy, les Lagrange et les Laplace, révélaient aux meilleurs professeurs de France, transformés en élèves, un art supérieur et nouveau de professer. Les discussions d'où sortaient de semblables enseignements, faisaient naître dans les esprits des convictions générales que manifestaient presque toujours des majorités imposantes, lors du vote des présidents.

Quand on discutait de si haut les récompenses qui devaient être décernées, l'esprit général était de les accorder pour le mérite intrinsèque des concurrents, sans s'inquiéter du pays auquel ils appartenaient. Aucune imputation malveillante n'atteignait des jugements portés dans un esprit si généreux, au moment même où les rivaux les apprenaient en détail, et se trouvaient en présence.

Si quelque nation avait eu droit de se plaindre, n'était-ce pas les Français, atteints, je dirais presque personnellement, par une décision supérieure signifiée à l'ensemble des juges, afin qu'ils eussent à réformer leurs jugements en première instance, d'après cette base nouvelle : pour proposer des médailles du premier ordre au Conseil des présidents, on ne fera pas entrer en considération la beauté, l'élégance et la perfection du travail dans les œuvres d'industrie.

C'est *à l'invention* que la palme était avant tout réservée. On va voir que, sous ce point de vue, la France a fait preuve d'une fécondité que ses rivales semblent n'avoir pas même soupçonnée.

Les travaux terminés et les concurrents retournés dans leurs pays respectifs, lorsque les Anglais publièrent la liste officielle des prix remportés, on vit avec étonnement le résultat qui suit : pour l'ensemble

des peuples étrangers, la proportion des prix du premier ordre, accordés surtout à l'invention, était de *huit* par *mille* exposants; pour les Français, la proportion s'élevait, non pas seulement à *huit*, mais à *trente*.

Frappés d'un pareil résultat, les esprits les plus éminents de la Commission royale ont cherché dans les institutions françaises le secret d'une aussi grande inégalité. Ils ont étudié, citons surtout sir J. Lyon-Playfair, nos écoles de dessin artistique et géométrique, à Lyon, à Nîmes, à Paris ; notre école centrale et privée des arts et manufactures ; et par-dessus tout le Conservatoire des arts et métiers, qui présente aujourd'hui les plus riches collections et l'enseignement le plus complet des sciences appliquées aux arts utiles.

Les fonds qui restent disponibles, sur les dix millions perçus aux portes du Palais de Cristal, vont servir à l'imitation des établissements que nous venons de rappeler.

D'autres personnes ont essayé d'expliquer les nombreux succès, à Londres, de notre industrie nationale, par l'influence extraordinaire et l'on disait presque la *magie* de la Commission française. Nous récusons cet honneur.

La Commission, loin d'augmenter par sa faveur le nombre de nos récompenses, en a fait perdre à la France, par le seul résultat de sa composition.

Nous en aurions obtenu six, pour des industries importantes, si MM. Arnoux, Didot, Fauler, Gaussen, Randoing et Sallandrouze n'avaient pas été jurés. Nous en aurions obtenu d'autres, et des plus éminentes, si des constructeurs français avaient présenté des inventions telles que la roue hydraulique de M. Poncelet, qui n'avait pas eu seulement la pensée d'exposer.

Voici maintenant par quel sortilége la commission, oublieuse d'elle-même, a conquis des prix mémorables.

Sèvres n'avait pas uniquement pour titres les perfections qui font admirer dans toutes les contrées ses porcelaines exquises : la variété, l'élégance et la beauté des formes, la pureté des contours et la vérité des

couleurs. Elle avait aussi le mérite de l'invention. Au nombre des jurés français se trouvait un jeune savant, naguère encore directeur de Sèvres. Lui-même était inventeur de procédés ingénieux, sur la soufflerie et le chauffage des fourneaux ; puis sur la reproduction, par le creuset du chimiste, de minéraux importants, que la nature a formés dans la nuit des temps, au moyen de procédés inconnus et tout-puissants. Avec la juste autorité que lui donnaient de pareils titres, il a facilement fait reconnaître les inventions et les progrès dont notre manufacture, école et devancière, avait gratifié les industries privées. Sèvres a gagné sa cause : n'était-ce pas justice ?

Hélas ! ici finissent les services qu'un talent de si grande espérance devait rendre à son pays. Une mort prématurée, subite, est venue interrompre les découvertes que M. Ebelmen multipliait chaque année : il est tombé lorsqu'il touchait du pied le seuil de l'Académie des sciences. Nous avons apporté du moins une activité pieuse à recueillir les matériaux qu'il avait laissés pour son rapport sur tous les arts céramiques; nous les faisons compléter par un habile suppléant (1). Ainsi, nous n'aurons pas tout perdu de la collaboration d'un si célèbre et si regrettable collègue.

Des difficultés singulières se présentaient à vaincre au sujet des Gobelins. Le jury des beaux-arts n'en avait pas voulu juger les œuvres, parce que c'étaient des tissus; d'un autre côté, le jury des lainages les récusait à titre d'objets d'art. Enfin, quelles inventions récentes pouvaient présenter ces Gobelins qui, dès le temps de Colbert et de Louis XIV, avaient atteint toutes les perfections qui devaient ne pas compter suivant la jurisprudence industrielle des représentants de Manchester, de Nottingham et de Glasgow !

Heureusement, encore, les Gobelins possédaient un successeur des Berthollet et des Chaptal, qui faisait partie du jury. M. Chevreul avait inventé, avait appliqué dans cet établissement sa théorie du contraste et de l'harmonie des couleurs. Il avait classé, mesuré les gradations infinies de la lumière, par son

(1) M. Salvetat.

cercle chromatique. Au moyen de ce cercle ingénieux, à cent lieues de distance, à cent ans d'intervalle, on peut écrire les couleurs, et les reproduire dans le ton précis de leurs nuances les plus variées et les plus délicates. Nous obtînmes donc à ce titre, dans le Conseil des présidents, pour les Gobelins, la Savonnerie et Beauvais, la récompense collective du premier ordre. Mais ensuite, par une fatalité de rédaction qu'occasionnait peut-être la marche des idées la plus naturelle, on voit, dans la spécification des récompenses faites au nom de la Commission royale d'Angleterre, l'excellence extraordinaire et la beauté des dessins reparaître comme d'elles-mêmes pour caractériser les Gobelins; tandis que la théorie des couleurs, admise comme invention par les présidents, se trouve entièrement omise!... Pareille omission n'empêche pas cette invention d'avoir été l'objet du vote d'une récompense méritée à tant d'autres titres par notre admirable manufacture nationale.

Le savant chimiste auquel nous devons un tel service a fait obtenir ensuite une récompense du premier ordre à notre meilleur fabricant de bougies stéariques; c'était pour des procédés auxquels on contestait l'invention. Il a suffi qu'on entendît le témoignage du créateur de l'acide stéarique pour décider la question en faveur de la France.

C'est un succès analogue qui, dans la commission française, a signalé la présence d'un autre membre de l'Institut, M. Ballard, dont la célébrité se fonde sur la découverte du brôme. Ses explications profondes et lucides ont fait décerner la récompense de première classe à MM. Agard et Pradt, pour leur habile mise en œuvre des procédés dont il est l'inventeur : c'est un système, à la fois économique et scientifique, d'évaporations intelligentes, sous des températures naturelles, inégales et graduées. On emprunte ainsi successivement à l'eau de la mer les richesses variées dont notre savant collaborateur a le premier donné complétement la merveilleuse analyse.

Si je n'étais pas obligé de resserrer en de strictes limites les indications sommaires auxquelles je dois en ce moment me borner, je multiplierais bien davantage l'énumération des services rendus, non pas

avec des paroles plus ou moins dextres et subtiles, mais par les travaux, les leçons et les découvertes propres à mes honorables collègues.

La commission range parmi ses titres à l'estime les travaux pleins d'intelligence et d'une incroyable activité dus à notre collègue M. Sallandrouze de Lamornaix. Nous ne faisons qu'indiquer ici les services considérables et nombreux qui lui sont propres comme mandataire à Londres de l'administration française ; il a secondé nos efforts par de véritables succès près des autorités britanniques. Chargé de recevoir et de placer dans le Palais de Cristal les produits de nos exposants, il a mis autant d'art que de bon goût à les disposer suivant un ordre qui permît d'en juger le vrai mérite et d'en admirer l'ensemble.

Je voudrais reproduire ici l'effet saisissant et grandiose de cette heureuse ordonnance, afin que Votre Majesté pût assister, si j'ose parler ainsi, à l'exposition qui n'existe plus, et la juger comme nous l'avons vue.

Permettez-moi seulement d'attirer votre attention sur les produits dignes d'embellir la demeure d'un riche ami des beaux-arts, et sur les fabrications si perfectionnées qui sont rendues au patronage de votre autorité directe.

On n'avait guère été prodigue d'espace en faveur de nos exposants ! Les difficultés d'arrangement avaient été par là d'autant plus épineuses. On nous avait réduits à reléguer les merveilles de nos arts plastiques dans un endroit écarté, derrière les produits de l'Espagne, de l'Italie, du Portugal et de la Sardaigne : c'est là qu'avec une habileté parfaite, on a su grouper ceux de nos produits dont les beaux-arts sont si fiers.

Sur l'axe de l'étroit passage qui conduisait à nos chefs-d'œuvre, au premier rang s'élevait cette statue, que Praxitèle eût nommée Vénus, et que Pradier appelait seulement Phryné. Pradier ! qui devait remporter, dans le concours universel, la plus belle palme de la sculpture, et pour jouir, hélas, si peu de temps de son triomphe !... En arrière de cette œuvre qui conquérait tous les suffrages, on voyait les meubles grandioses de Fourdinois et de ses émules, qui reçurent aussi la récompense du premier ordre. Entre ces dressoirs magnifiques, trois issues conduisaient à d'autres

enchantements. L'ouverture centrale était close par les portes en bronze du baptistère de Florence, portes dont l'art français avait dignement imité les ravissantes sculptures; les ouvertures latérales étaient libres et décorées seulement par d'élégantes portières, empruntées au style de la Renaissance.

Nous arrivons à la salle, disons mieux au musée, où chaque mètre d'espace était rempli par quelque ouvrage qui réclamait l'admiration comme pour lui seul, sans qu'un resserrement extrême et forcé rendît l'ensemble disparate ou confus. Sur une estrade en demi-cercle, Sèvres développait, par des gradations habilement ménagées de forme et de grandeur, l'infinie variété de ses produits. On suivait ces gradations, depuis les ustensiles simples et pourtant élégants qu'aime la vie opulente, jusqu'à la reproduction des beautés idéales de la sculpture, ou bas-reliefs ou statues; depuis ces coupes lilliputiennes qui semblaient n'échapper à la fragilité qu'à force d'être légères et d'un travail délicat, jusqu'à ces vases monumentaux, et jusqu'à ces grandes tables planes que le pinceau de nos artistes recouvre de chefs-d'œuvre inaltérables. On admirait les tableaux et les portraits reproduits au moyen de ce bel art scientifique, où la chimie et la peinture, rivalisant de génie et faisant du feu leur Protée, imaginent des couleurs dont la fausseté primitive et calculée produit, pour dernière métamorphose, la vérité de la nature. Afin d'enclore ces trésors, nous avions déployé, dans une moitié du périmètre, nos tapisseries des Gobelins, de la Savonnerie et de Beauvais, qui caractérisent trois genres et trois supériorités distinctes. A gauche du vaste tapis dont les fleurs à nuances délicates ne tranchaient pas assez sur le ciel pâle et nébuleux de l'Angleterre, *le Massacre des Mameluks*, accaparant la lumière, resplendissait par le coloris si puissant de l'inépuisable Vernet. Cette grande page historique n'a quitté la place où les nations l'admiraient, que pour orner le palais des rois d'Angleterre; par ce présent digne d'elle, la France a payé l'hospitalité qu'ont reçue nos produits dans le Palais de Cristal. En face de ce chef-d'œuvre étaient groupés les tissus délicieux et de moindre dimension, destinés à l'ameublement des châteaux et

des opulentes villas; là brillaient les œuvres légères et charmantes des Watteau, des Boucher et des Meissonnier, reproduites dans toutes la coquetterie des peintures originales.

Pour circonscrire la seconde moitié de ce musée, en regard des produits textiles de nos fabriques nationales, ceux de l'industrie privée paraissaient avec l'honneur qui leur est propre. Au premier rang figuraient les tapis d'Aubusson, sortis des ateliers de celui de nos collègues auquel appartient l'ordonnance générale de l'exposition française.

C'était pour nous un devoir d'étudier, non pas seulement l'industrie des peuples, mais les peuples mêmes représentés à l'exposition. Aussi combien de fois, en parcourant les lieux où se trouvaient rapprochées les plus nobles œuvres de nos arts, combien de fois ne me suis-je pas fait le spectateur des spectateurs! avec quel invincible attrait j'étais frappé de leur approche empressée, et de leur départ ralenti, et des suffrages exprimés par leurs physionomies! Il fallait voir ce qui se révélait alors de sentiments excités dans les âmes, sous un charme qui captivait l'observateur le plus simple sans qu'il s'en rendît raison, et l'observateur d'élite pénétré par degrés d'une admiration réfléchie. Je ne pouvais me lasser de cette contemplation qui dévoilait si bien l'empire que la France exerce, par ses chefs-d'œuvre, sur les autres nations...

L'Exposition jugée et nos travaux de Londres accomplis avec un tel succès qu'ils avaient commandé jusqu'à l'envie, il nous restait à remplir un autre devoir : c'est celui dont je dois maintenant rendre compte à Votre Majesté.

D'après le programme que j'ai soumis à mes honorables collègues et qu'ils ont accepté, chacun a préparé, depuis la paix générale, l'histoire du progrès des arts qui sont compris dans son jury spécial.

Avec un tel champ à parcourir, on n'avait pas seulement à faire l'énumération accidentelle et morcelée des produits de l'industrie, tels qu'ils étaient au moment de l'exposition universelle. On rattachait les uns aux autres, avec les liens de l'histoire, les progrès d'une ère à la fois mémorable par sa durée pacifique, et par ses découvertes aussi nombreuses qu'importantes.

On donnait la mesure de la vitesse et de la force d'avancement dont l'industrie moderne est animée. On permettait de juger, au moins pour un avenir assez étendu, des progrès futurs qu'on est en droit d'attendre des mêmes efforts, continués dans le même esprit, avec les mêmes moyens.

En embrassant la série des travaux utiles compris dans une grande époque, c'était la carrière et la gloire d'une génération tout entière dont on offrait le tableau plein d'intérêt et d'enseignement pour nos successeurs.

Un si vaste travail n'a pas demandé moins de vingt mois à des hommes qui, placés pour la plupart au sommet de carrières importantes, ont dû l'accomplir sans négliger les devoirs de leurs positions respectives.

Afin d'offrir une idée de la capacité spéciale et de la conscience religieuse avec lesquelles nos collègues ont rempli leur mandat, trois exemples suffiront.

Dans le jury de la mécanique manufacturière, où les Anglais prétendaient le plus justement à la supériorité, ils ont choisi pour président un Français, le législateur de la dynamique appliquée aux arts : c'est le titre le plus beau du général Poncelet. Voici ce que nous devons à notre savant collègue : de retour à Paris, il a fait l'analyse complète des découvertes relatives à la filature, au tissage par la mécanique. Sa patience infatigable a consulté et, pour ainsi dire, épuisé les titres plus ou moins explicitement indiqués, par les brevets d'invention qu'ont pris, pendant trois quarts de siècle, les Français, les Anglais et les Américains. Les révélations les plus importantes sont sorties de cet immense travail.

Dans la mécanique des arts, où le préjugé commun n'accorde guère aux Français qu'un rôle secondaire, il a restitué nos titres à l'égard des succès les plus récents et les plus féconds. Je n'en citerai qu'un exemple.

La filature des lins à la mécanique avait été prévue et sollicitée par Napoléon, qui promit une récompense digne du sujet et digne de sa propre grandeur. Un Français, Philippe de Girard, qui n'a pas obtenu le prix, l'avait mérité. Ses inventions, admirables dès l'origine, ne laissaient rien à désirer pour les fils les

plus communs, c'est-à-dire pour ceux qui procurent les exportations *par centaines de millions*.

L'Angleterre s'est empressée de pratiquer nos procédés avec lesquels elle a terrassé le Continent, la France y comprise, et voici comment :

Par une aberration déplorable, au lieu d'inviter l'industrie française à profiter sans retard d'un admirable succès, les arbitres du concours ouvert il y a quarante ans lorsqu'ils ont connu la solution trouvée par Philippe de Girard, ont imposé pour les produits des conditions nouvelles de finesse, impossibles alors à réaliser ; ils ont jeté les concurrents dans une voie qui les a amenés la plupart à la ruine.

Ce n'est pas pour satisfaire un vain amour-propre qu'on aime à voir la réhabilitation qui sort de recherches à la fois si neuves et si lumineuses. C'est pour révéler à la France comment elle perd ses plus fécondes sources de richesse lorsqu'elle choisit pour juges de son industrie, non pas des esprits élevés qui voient dans tout leur horizon les grandes questions d'où dépend la fortune d'un peuple, mais des esprits qui méconnaissent le caractère et la portée d'une invention inestimable ; ils font un tort plus grand à la patrie qu'à l'inventeur même, en déniant à l'industrie sa vraie route, au génie sa gloire, et sa juste récompense. Voilà l'une des leçons aussi graves que salutaires données par le travail de notre éminent collaborateur.

Depuis que ces lignes ont été rédigées, un magnifique succès a couronné des recherches si profondes et si lumineuses. D'après les vives instances des jurés de 1849 et de 1851, le Gouvernement a fait la proposition d'une récompense nationale reportée sur les héritiers de Philippe de Girard. Voici dans quels termes la commission du Sénat constate l'heureuse influence exercée par le travail historique du général Poncelet : « Avec une patience admirable, il a recherché les inventions de Philippe de Girard, en France et chez l'étranger ; il a restitué partout au véritable auteur ses découvertes, tantôt dérobées, tantôt dissimulées et si souvent dépréciées. Cette œuvre d'un patriotisme où la *patience*, comme Buffon l'entendait, *est le génie*, cette œuvre inédite du général Poncelet

a servi non-seulement au Ministère, mais au Conseil d'Etat, mais au Corps législatif, pour agrandir, à chaque phase du projet de loi, une récompense jugée de plus en plus juste. Nous mêmes, s'il nous était donné d'amender quoi que ce soit, nous imiterions un si noble exemple. Si notre rôle est réduit à l'approbation pure et simple, nous la donnons du moins à l'unanimité. »

Telle est la portée du travail historique préparé par le premier des trois collègues dont je me borne maintenant à citer les rapports.

Un second collègue, dont le moindre mérite est d'unir un des grands noms de la France à la plus puissante fortune, celui-là fait deux parts de sa richesse : la première est pour la bienfaisance, la seconde est pour les beaux-arts, qu'il chérit en artiste et patronne aussi noblement que s'il était du sang des Médicis. Le premier prix, remporté (1) par la pièce d'orfévrerie la plus exquise, à Londres, en 1851, était obtenu par une œuvre qu'avait esquissée, commandée le duc de Luynes, le confrère à l'Institut des Dacier, des Quatremère et des Letronne. Son patriotisme aura fait davantage pour l'exposition où la France va présider. Dans notre Palais de Cristal il présentera, nous y comptons, une statue symbolique pour notre pays comme elle l'était pour l'Attique. Il exposera la statue de la déesse qui présidait aux sciences, à l'héroïsme, et qui tenait dans sa main le génie de la Victoire. Grâces à lui, l'œuvre de Phidias est restituée à la postérité par le ciseau d'un grand artiste français (1) ; de l'artiste qui sculpte en même temps, pour un mausolée digne d'Alexandre, la gloire civile du héros dont la vie militaire est à l'Arc-de-Triomphe. L'étranger, transporté chez nous au milieu de tels monuments, se croira dans une autre Athènes : il aura devant lui la Minerve du Parthénon, dans son attitude première, avec la fidélité, scrupuleusement cherchée, des armes et du costume; exécutée sans autre matière employée que l'ivoire, l'argent et l'or, comme l'a prescrit Périclès, et, comme il l'a prescrit aussi pour combler la

---

(1) M. Froment-Meurice, auteur de ce bel ouvrage, a reçu pour prix, en France, la croix d'officier de la Légion d'honneur.

(2) M. Simart, l'élève et le successeur de Pradier à l'Institut.

magnificence, exécutée sur des proportions plus grandes que nature. Dans la rénovation d'un chef-d'œuvre où l'érudition met si bien l'opulence au service du génie, nous trouvons un nouveau bonheur à mettre en lumière la coopération du plus savant amis des arts. A Londres, il a présidé *le jury des métaux précieux appliqués aux œuvres de goût*. A Paris, ensuite, il n'a pas reculé devant la tâche de présenter dans l'histoire de leurs progrès *les trente-cinq industries* qui dépendaient de son jury. Il a demandé des matériaux à l'Europe entière, et dans son vaste rapport, suivant l'expression charmante du poëte latin, l'œuvre est supérieure à la matière précieuse.

Je passe au troisième et dernier exemple, que je me permets de citer.

En France, on reproche avec trop de raison aux manufacturiers, aux artistes, aux artisans, de manquer de constance; d'abandonner leur état, lorsqu'ils dépassent à peine la maturité de l'âge; et de chercher pour leurs fils les emplois inférieurs d'une vie administrative, au lieu de conserver comme un précieux patrimoine et leur industrie et leur indépendance. Maintenant, voici l'une des familles, si rares en Europe, où depuis cent soixante ans, frères, neveux, cousins, fils, petits-fils et même arrière-petits-fils pratiquent à l'envi le bel art de l'imprimerie, art pour lequel ils ont mérité depuis notre première exposition nationale *neuf* médailles d'or consécutives! Voici ce qu'a fait l'un d'eux, Ambroise, secondé par son frère Hyacinthe, pour bien mériter de leur père *Firmin Didot :* il a réimprimé d'abord le *Glossaire de Ducange*, cet immense répertoire indispensable à l'intelligence de la latinité du moyen âge; ensuite, la plus grande œuvre de Henri Estienne, *le Trésor de la langue grecque*, dont il a, ce que l'on croyait impossible, doublé la richesse. Enfin, il poursuit à ses frais, pour les auteurs grecs, une collection comparable à celle que l'opulence de l'Etat rendit possible sous Louis XIV pour les auteurs latins, la collection du Dauphin. Déjà l'œuvre nouvelle, colligée sur les manuscrits les plus précieux que possèdent l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et la France, commentée, illustrée par les plus célèbres philologues, cette œuvre est parvenue *au cinquantième*

volume !... Et tout cela pour ne pas concourir, parce que l'éditeur, l'imprimeur et le libraire étaient notre savant collègue.

Au milieu de si grands travaux, M. Didot a trouvé dans ses veilles, le loisir de rédiger les annales de l'imprimerie chez toutes les nations. Il en a séparé l'histoire du dernier demi-siècle, en y joignant le tableau des arts accessoires à la typographie, à la librairie ; c'est la partie qu'il a préparée pour la Commission française.

Par ces trois exemples, Votre Majesté jugera de l'œuvre qu'ont accomplie les trente-six membres de la commission.

Je dois parler à présent d'un autre point de vue sous lequel il fallait considérer l'exposition universelle.

Ce serait exiger un travail immense et qu'à peu près personne n'entreprendrait pour son usage privé, si l'on laissait aux lecteurs le soin d'aller chercher, dans une infinie diversité de rapports, le mérite spécial de chaque peuple, afin d'en conclure l'ensemble de ses titres et le rang auquel il a droit. Cette œuvre subsidiaire, où la patience était le mérite nécessaire, est échue en partage au Président de la Commission.

Un point de vue plein d'intérêt est celui qui considère, de peuple à peuple, les efforts du genre humain, pour perfectionner ses arts ; pour donner à l'ouvrier l'aisance en retour du travail ; et pour développer, comme prix de l'intelligence, la richesse ou personnelle ou collective. La diversité des résultats sur la vie des nations est véritablement prodigieuse.

On voit des populations malheureusement rétrogrades et qui diminuent à la fois de nombre et de lumières ; on en voit qui semblent presque stationnaires, elles s'accroissent à peine de un à deux millièmes par année ; on en voit d'autres, comme les Etats-Unis, qui doublent tous les vingt-cinq ans. Ces inégalités extrêmes sont rattachées par des liens étroits aux progrès des principaux arts ; l'exposition universelle en révélait plus d'un secret.

Quelles que soient ces inégalités, un fait capital devra frapper les esprits observateurs ; c'est la puissance de *peuplement* qu'offre l'ensemble des nations qui par-

tagent notre civilisation, nos sciences et notre industrie : ce qui comprend *les nations chrétiennes*.

Ces nations comptent aujourd'hui 330 millions d'individus ; il y a seulement quarante ans elles n'en comptaient que 250 millions ; un siècle plutôt elles ne comptaient pas 170 millions d'âmes.

Pour montrer la valeur de tels accroissements, nous regrettons qu'il soit étranger à notre sujet de faire voir à travers quels obstacles d'ordre moral nos peuples ont dû s'avancer pour n'être pas arrachés à cette partie si supérieure du genre humain. Nous regrettons de ne pouvoir qu'indiquer l'époque étonnante, comprise depuis la corruption de la régence ajoutée aux dérisions contagieuses de l'incrédulité, jusqu'à la violence des persécutions contre toute croyance ; et depuis ces fureurs qui succédaient à ces folies, pour arriver, de révolutions en révolutions, jusqu'au danger si récent du socialisme, cette secte de la haine et de la spoliation, impatiente de fouler aux pieds les lois divines sur les débris des lois humaines et de la société même. Le temps n'a pas réalisé les espérances fondées sur de telles perversités ; et voici qu'il nous présente un résultat simple et sublime, qu'on n'oubliera pas, j'en ai la conscience : depuis 1715 jusqu'à cet instant, *en moins d'un siècle et demi* de tourmentes et d'épreuves, l'univers chrétien s'accroît en population, autant qu'il l'avait pu faire dans *les dix-sept siècles précédents*.

Tout est contraste entre cette partie du genre humain, si rapidement grandissante, et le reste du monde. La différence éclatait dans les produits réunis, par grandes catégories de nations, à l'exposition universelle.

Lorsqu'on pénétrait dans le Palais de Cristal par la principale entrée, celle du midi, l'œil était frappé d'un spectacle étrange et magnifique. Dans toute la profondeur de la vaste nef transversale, les regards étaient éblouis par une splendeur empruntée à l'Orient. L'on voyait étalées d'un côté les raretés de la Chine, de la Perse, de la Turquie, de l'Egypte et des Etats Barbaresques ; de l'autre côté brillaient les produits d'un sol fabuleux, c'étaient les somptuosités et les élégances de l'Hindostan, que la Compagnie des Indes avait réunies, avec une magnificence vraiment royale, entre Ceylan et le Thibet, entre Singapore et Cachemire.

Tel était l'Orient transporté devant nous avec des changements perceptibles à peine depuis Mahomet, depuis Alexandre.

Réduisons maintenant à leurs justes proportions ces richesses de tant de siècles, pour les mettre en parallèle avec les trésors si modernes d'une autre civilisation ; elles n'ont pas rempli la vingtième partie du Palais de Cristal.

Cet espace exigu représentait, dans sa plus haute expression, l'industrie de 700 millions d'individus que comptent aujourd'hui les nations aux croyances disparates de Confucius, de Brahma, de Bouddha et du Chamelier de la Mecque.

Quant aux nations chrétiennes, qui ne comptent pas la moitié de ce nombre d'âmes, avec leurs industries, en si grand nombre récentes, elles remplissaient les dix-neuf vingtièmes de l'espace offert au concours universel.

Chez les Orientaux, la main de l'homme est la seule employée à tirer parti des produits inestimables que leur prodigue la nature.

Chez les Occidentaux, les matières les moins coûteuses, du fer, du plomb, du cuivre, de la houille, surpassent en opulence le diamant, l'argent et l'or. Le génie moderne choisit des agents communs, qui sont à la portée de tous : c'est l'air, c'est l'eau et la vapeur. Il en fait ses trésors et les leviers d'une incomparable puissance.

Munie de tels instruments, la race Caucasienne, depuis l'Euxin jusqu'à l'océan Pacifique, forme la masse compacte des nations dominatrices, qui sont aujourd'hui les arbitres du monde, des nations progressives, qui le font changer de face pour le peupler, le civiliser et l'embellir, j'oserais presque dire à vue d'œil !

Tout n'est pas égal entre ces nations privilégiées, qui concourent au progrès, à la propagation des arts modernes.

Si l'on isole sur la zone tempérée de notre hémisphère, un deux-centième seulement de la surface du globe, on circonscrit l'étroit espace d'où jaillissent les clartés révélatrices, l'espace étroit où s'accomplissent

les découvertes des sciences et les applications inépuisables de ces découvertes aux arts.

Cinq races vivifient ce foyer de lumières humaines : ce sont les races française, britannique, allemande, italique et scandinave ; elles représentent un peu plus de la moitié des nations occidentales.

Ces races comprennent, qui n'en serait émerveillé, tous les noms immortels de la science et des arts modernes : depuis Tycho jusqu'à Oersted, et depuis Linnée jusqu'à Berzélius ; depuis Galilée et Michel-Ange jusqu'à Spallanzani et Volta ; depuis Képler et Leibnitz jusqu'à Bessel et Jacobi ; depuis Bacon et Newton jusqu'à Watt et Davy, et déjà, dans un coin du nouveau monde, jusqu'à Franklin et Fulton ; enfin, pour arriver à la France, depuis Pascal et Descartes jusqu'à Lavoisier et Monge, jusqu'à Laplace et Cuvier.

Durant la courte période dont nous avons à rendre compte les nations d'avant-garde dans la conquête des idées, celles dont je viens de rappeler les hommes illustres qui ne sont plus, n'ont pas seulement reculé sur toutes les routes les bornes de l'esprit humain ; elles ont fait marcher de front toutes les industries utiles, et signalé leur puissance par une prise de possession de l'univers plus complète que jamais.

Avec des instruments faits de nos jours, ces nations sont, en quelque façon, sorties de notre monde planétaire, pour s'emparer de la distance aux étoiles, et conquérir une sphère dont le rayon surpasse déjà deux millions de fois l'intervalle entre notre globe et le soleil. Laissant là les instruments, elles ont découvert par le calcul la première et seule planète dont l'homme, sans la voir, ait assigné l'existence et la place dans le ciel.

Arrivons à la terre. On donne des lois nouvelles à la lumière, à la chaleur ; des lois aux attractions, aux répulsions si diverses que récèlent les corps, et qu'on ramène à l'unité. Le 18e siècle avait fait avec majesté l'étude et la description, presque poétique, de la nature extérieure ; le 19e s'empare de la nature intérieure. L'anatomie comparée nous livre les mystères collectifs de l'organisme des êtres vivants. La géométrie descriptive, appliquée aux formes de la nature animée, y découvre des lois constantes et générales, comme celles de l'étendue immatérielle. Le génie s'en sert

pour remonter à la vie, à la personnification par catégories, d'êtres qui ne sont plus. Des mondes entiers de végétaux et d'animaux, ensevelis depuis des siècles dans les entrailles de la terre, exhumés en débris, refaits par individus, réorganisés d'abord par espèces, le sont aujourd'hui par âges contemporains et par révolutions successives. La nature inorganique obtient aussi son histoire souterraine. Les grands Etats civilisés font faire et publient leur géologie, on dirait presque suivant l'ordre de leur civilisation. La France a fini, l'Angleterre achève. L'exposition universelle, en 1851, accordait à toutes deux, pour ce beau travail, la médaille du premier ordre. Les autres Etats la gagneront plus tard.

Tandis que les richesses souterraines sont décrites ainsi par régions nationales, les richesses aquatiques deviennent l'objet d'un recensement universel et nouveau, d'une grandeur inattendue. Depuis la paix générale, la pêche a pris, dans les eaux intérieures et dans les mers les plus lointaines, une activité prodigieuse. De toutes parts, les nouveaux spécimens ont été, comme autrefois ceux des mers connues d'Alexandre, envoyés à l'Aristote du siècle. Le nombre des espèces constatées, caractérisées par la science, en moins de cinquante ans, a quadruplé. Les bases de la description nouvelle ont été posées d'une main si prévoyante et d'après des lois si constantes que la mort même surprenant l'illustre naturaliste au tiers de son œuvre, n'en a changé ni le plan, ni la perfection. Un collaborateur, un élève incomparable, après un quart de siècle d'active et pieuse persévérance, couronne aujourd'hui, comme si le maître eût vécu, l'impérissable monument; et ce monument appartient à la France! Voilà pour les observateurs de la nature.

Et voici pour les lutteurs de l'industrie. Sur terre et sur mer, les vents, les flots, les courants sont domptés; la vapeur, désormais souveraine, fait le tour du monde, par étapes, à jour fixe. Dans l'antiquité sacrée, les plus éloquents des hommes, disaient aux peuples la gloire du Créateur, en leur montrant comme extrêmes les astres au ciel, et sous les eaux le géant des mers. Aujourd'hui Dieu fait créer par la main de l'homme, pour nager sur l'Océan, des léviathans à va-

peur, dont un seul surpasse en volume cinquante fois les plus monstrueuses baleines. Déjà nous n'avons plus besoin d'attacher aux flancs de ces colosses d'immenses roues battues, ébranlées et maintes fois brisées par les flots : il suffit d'employer, dans la profondeur des eaux calmes, quelques segments de l'hélice inventée par Archimède, et depuis deux mille ans bornée à des usages secondaires.... Par une autre série d'efforts, sur notre hémisphère, on avance à travers les glaces circompolaires pour découvrir des mers inconnues. Depuis cinq ans on les explore dans un but vraiment sublime : on veut à tout prix délivrer l'héroïque marin poussé par l'amour de la science et disparu sans qu'on soupçonne en quelles prisons hyperborées sont enfermés ses deux vaisseaux... Dans le même dessein, sur les glaces et sur la neige qui les recouvre, on navigue avec des traîneaux à voiles, après avoir bravé des froids qui congèlent le mercure. On a découvert et dépassé de bien loin le pôle magnétique. On pousse au pôle de la terre; on s'en approche, on l'atteindra !

Dans notre zone tempérée, sur nos voies en fer, des voyageurs parcourent déjà plus de trente lieues dans une heure : admirable résultat, sans que leur vie soit compromise, la locomotive les lance avec le quart de la vitesse moyenne qu'obtient, à toute volée, le boulet sorti d'un canon. Cela paraît tardif à l'homme pour le transport de ses idées ! Il fait servir la vélocité du fluide de la foudre à communiquer sa pensée : l'électricité magnétique, obéissante, sillonne les continents et les îles, commence à passer les mers, et prépare aussi son tour du monde. Sans autre guide qu'un fil de métal isolé, elle parcourerait un grand cercle du globe en quatre tiers de seconde. Malgré cette vitesse immense, il ne lui suffit pas de parler par signes; elle écrit, elle imprime, le prote et le compositeur fussent-ils à cent lieues des caractères reproduits. L'humanité, noble conquête, s'est emparée de cette étonnante vélocité de transmission, pour sauver la vie des voyageurs, en signalant les dangers mêmes créés sur les voies en fer par le génie des transports rapides. Chemin faisant, l'électricité magnétique accomplit une autre mission. Elle résout en géomètre le problème des longitudes : par sa vitesse, elle contrôle la ro-

tation de la terre. En se combinant avec la différence rigoureuse des heures, elle marque la différence des méridiens entre le point de départ et le point d'arrivée du fluide maîtrisé.

Voilà ce que peut aujourd'hui la science pour éclairer, pour servir la société.

Les arts militaires ont aussi leurs progrès récents. Une infanterie légère, plus rapide que jamais, reçoit des fusils perfectionnés au point de porter, avec une précision déterminée, plus loin que naguère des bouches à feu dont les projectiles étaient soixante fois plus pesants. L'artillerie de campagne, au lieu de rester enchaînée au pas du piéton, arme et monte ses conducteurs, charge ses canonniers sur les avant-trains, accroît le poids des projectiles, amplifie les portées, et, loin d'être ralentie, devenue précise, uniforme, inversable et solide, elle rivalise en vitesse avec la cavalerie. L'historien militaire, qui l'a si bien jugée et qui la veut encore plus parfaite, peut dire si cet éloge est mérité. De nos feux d'artifice perdus, selon les gens de guerre, en plaisirs sans résultats, la pyrotechnie tire une arme nouvelle et parvient à la diriger mathématiquement; cette arme, elle la rend utile à lancer l'incendie et la mort, sous toutes les formes de mitrailles ou de boulets, de grenades ou d'obus emboîtés dans des fusées. Autres prodiges sur la mer : un vaisseau de ligne unissant la triple force de l'artillerie, du vent et de la vapeur, peut transporter, à 6 lieues (24 kilomètres) par heure et pendant 150 heures, 3,000 hommes en sus de son équipage. Avec des canons à la Paixhans, on lance des projectiles-monstres dont chaque coup, de ceux que les marins nomment *heureux*, suffit pour brûler ou couler bas l'ennemi le plus redoutable. Enfin, la faculté du transport des armées entières à travers les détroits les mieux gardés ne paraît plus impossible ; et l'Achille des mers ne peut se faire à la pensée d'être trouvé vulnérable par un seul endroit de ses pieds!... Cette idée servira la paix du monde.

Pour détruire autant que pour produire, l'homme a, par de tels moyens, accru sa puissance moderne.

Nous venons d'énumérer quelques-uns des progrès dont trois jurys sur trente ont dû faire l'étude ; qu'on

voie par là ce qu'est l'ensemble et le travail d'en rendre compte ?

Après l'exposition universelle, il importait de comparer les récompenses qu'ont reçues, d'un côté les nations privilégiées par le don des découvertes, de l'autre côté le reste du genre humain.

Ce parallèle démontre combien la supériorité de la science et du génie influe sur les applications aux arts usuels qui donnent à la société la richesse et la puissance.

Jugements prononcés à Londres.

Pour la moitié la plus avancée des nations progressives, qui sont les nations chrétiennes ; pour celles qui portent en avant le flambeau des découvertes : récompenses industrielles votées par les jurys et par le Conseil des Présidents 164

Pour la moitié la moins avancée des nations progressives : récompenses du même ordre, votées par les jurys et par le Conseil des Présidents 2

Enfin, pour l'université des nations non chrétiennes, et stationnaires, qui constituent les deux tiers du genre humain. . . . . . . *Rien !*

C'est dans cette immense latitude que nous avions à marquer les degrés de l'échelle où s'éleve aujourd'hui l'industrie des différents peuples : nous croyons l'avoir fait avec équité.

A chaque nation que nous avions à comparer, nous nous sommes transportés de pensée et de cœur au milieu d'elle : avec un sentiment de respect pour sa nationalité, d'où naît l'amour de la patrie ; avec un sentiment de sympathie, par cela seul qu'elle appartient au genre humain. Pour mieux la juger dans ses efforts et ses succès, nous nous sommes placés au nombre de ses citoyens. A ce point de vue nous avons recherché parmi les intérêts universels, l'intérêt vrai de chaque peuple, sans essayer d'en altérer le principe ou les conséquences, au profit d'aucun Etat, d'aucun homme et d'aucun système.

Alors même que nous étendions nos regards sur les peuples étrangers, c'était toujours à la France que notre pensée se rapportait ; c'est par elle aussi que nous devons terminer.

Rappelons les présents que depuis la paix, l'agriculture et les arts manufacturiers ont prodigués à la fortune de notre patrie. Il suffit d'embrasser les trente ans qui finissent à l'exposition universelle.

Valeur des produits agricoles et manufacturiers fournis par la France à l'univers.

En 1821.	404,764,582 fr.
En 1851.	1,158,097,917 fr.

D'après le progrès des exportations britanniques, à 404 millions pour l'année 1821 correspondraient pour l'année 1851, non pas comme chez les Français 1,158 millions, mais seulement 822 millions.

Dans l'accroissement plus accéléré des exportations françaises, il y a cela de fortuné que tout marche de front, agriculture et manufactures ; nos produits naturels augmentent même un peu plus vite que nos produits fabriqués.

Au contraire, en Angleterre, l'exportation des produits de l'agriculture est disparue ; elle fait place à des importations de blés étrangers si prodigieuses, que les amis de l'indépendance britannique commencent à s'en effrayer... Depuis 1845, dans les années ordinaires, *sept millions d'Anglais et d'Ecossais sur vingt et un*, ne mangent plus que le pain dont *peuvent* et dont *veulent* disposer les autres peuples.

La France bien plus heureuse, non-seulement suffit à la nourriture de sa population, qui croît sans cesse ; elle contribue maintenant à nourrir la Grande-Bretagne.

Sans doute la superficie de notre terre est bornée, tandis que le champ du travail manufacturier est sans limites. Eh bien, quand la nation française sera devenue si nombreuse que le sol de la patrie-mère ne pourra plus y suffire, nous trouverons à notre porte l'Algérie, qui tierce notre territoire, et qui présentait à l'exposition de Londres tant d'admirables produits naturels. Au même titre que l'Egypte fut jadis le grenier du peuple romain, l'Algérie deviendra le grenier du peuple français. Mais, au lieu d'échanger une oisiveté mendiante pour du pain étranger, pour le cirque et pour les spectacles, le peuple français payera les blés de ses colons avec les produits toujours croissants de son énergique industrie.

En face d'un tel présent et d'un tel avenir nous ne demandons qu'une chose, nous, les commissaires de tous les arts français devant les autres nations, c'est qu'on n'accuse plus notre agriculture et notre industrie manufacturière d'être arriérées, rétrogrades et *parasites;* c'est qu'en songeant à ce qu'elles peuvent acquérir, à ce qu'on doit attendre d'elles, on n'oublie pas la nature de leur puissance et les conditions nécessaires à leur succès.

Pendant les trente ans que je viens de prendre pour terme de comparaison, tous les hommes d'Etat dignes de ce nom, même ceux qui sont entrés plus ou moins avantureux aux affaires financières et commerciales de notre pays, tous en sont sortis circonspects et prudents : sans être pour cela contraires aux vraies améliorations, qui ne sont pas des renversements. Ils n'ont fait que suivre l'exemple donné par Colbert et Louis XIV, par Chaptal et Napoléon, dans leur plus beau temps.

Si la sagesse du pays continue d'agir d'après sa raison propre et d'après son expérience, il suffira que notre agriculture et notre industrie, de plus en plus chéries, facilitées, et défendues au besoin, suivent l'essor qu'elles ont pris dans le tiers du siècle dernier. D'après cette progression, les produits annuels que nous demande l'univers s'élèveraient, à la fin du siècle présent, et cela nous semble à nous-mêmes fabuleux, *à six milliards six cents millions;*

C'est-à-dire à *quinze fois* l'exportation de 1821.

Que faut-il pour que l'industrie et le commerce de la France marchent à grands pas vers ces résultats merveilleux ? Il faut que les relations fraternelles, si puissantes lors du concours de 1851, continuent de régner entre les principales nations qui règlent le sort du monde.

Le développement de nos inventions et de nos travaux ne peut conduire et maintenir notre patrie à la position la plus glorieuse et la plus fortunée, qu'en ajoutant partout et sans cesse au bien-être, à la sécurité des autres peuples.

Cette condition des prospérités solidaires, la France et l'Angleterre la comprennent également. Lorsque l'harmonie universelle est menacée, on invoque ces

deux puissances : quand leurs boucliers se rapprochent, la guerre s'arrête, la raison reprend son empire, et l'humanité rassurée poursuit sa marche féconde.

Ne craignons pas de le répéter aujourd'hui plus que jamais, et puisse notre voix être entendue par l'étranger le plus lointain ! Pour que le genre humain continue les admirables progrès dont nous avons essayé l'esquisse, il a besoin du bienfait de la paix universelle. Cette paix, les commerçants principaux de Londres, la ville aux 2,500,000 âmes, sont venus, ce printemps même, la saluer au palais des Tuileries, en attestant l'estime et l'amitié des deux grands peuples qui président à la civilisation.

Conservons-la, tant que l'honneur le permettra. Sous son égide, la force vitale de notre industrie, poussant devant elle le flot toujours croissant de ses trésors, vous donnera, Sire, tout ce qu'il faut pour achever les monuments qui s'élèvent sous vos auspices, et pour en commencer d'autres plus nombreux, plus grands, plus utiles encore. Vous en devrez les moyens à la fécondité sans bornes de nos sciences et de nos arts.

Je ne finirai pas ce compte rendu sans rappeler le souvenir de la partie la plus gracieuse de notre mission.

Après avoir défendu les droits de la France en face de l'étranger, il nous restait à remplir un devoir cher à nos cœurs : c'était d'obtenir que notre gouvernement accordât des récompenses qui ne fussent pas au-dessous des triomphes conquis par notre industrie. On nous trouva d'abord trop exigeants. On allait jusqu'à nous dire qu'un plus grand nombre de distinctions ne serait pas demandé après le gain d'une bataille... Nous répondîmes en attestant le million d'hommes expérimentés, courageux, infatigables qui sont les chefs de tous nos ateliers. « Ce million d'intelligences, représenté par l'élite des fabricants et des artistes, dîmes-nous, il vient de remporter à Londres sa victoire d'Austerlitz ! » Digne d'entendre ce langage, le chef de l'Etat, en évitant d'être prodigue, a su rester généreux. Il a voulu distribuer lui-même les cinquante croix de légionnaire, et surtout les six croix d'officier qu'on nous avait tant disputées ! distinction jusqu'alors sans exemple, parce que sans exemple jusqu'alors avait été

la grandeur d'un concours universel. Cette largesse d'honneurs faite à l'industrie nationale, les esprits éclairés l'accueillaient comme un hommage à l'éminence des arts français. Quand vos mains la décernaient en présence des principaux chefs du Gouvernement, en présence d'un peuple immense qui s'inspirait de vos paroles, la nation saluait avec enthousiasme des distinctions si bien gagnées, si bien données et si noblement populaires.

Lors du repas offert dans votre palais aux exposants récompensés, on vous apprit que les ouvriers de notre plus grand atelier en instruments de chirurgie avaient fabriqué de leurs mains une croix d'officier, qui semblait les décorer tous! Ils l'avaient donnée à l'artiste supérieur (1) auquel ils doivent leur talent, et qui siégeait au nombre de vos invités. Cette croix, vous l'avez à l'instant même échangée contre celle que vous portiez sur votre poitrine. Par là, vous avez honoré, d'un côté la classe ouvrière, de l'autre la Commission nationale à qui vous donniez gain de cause. Elle s'est sentie fière de son initiative, en faveur d'un mérite éminent que Londres avait méconnu; elle vous a donné l'occasion d'un si noble témoignage, dont aucun souverain n'avait encore offert l'exemple, pour rehausser à leur juste niveau les arts qui sont chers à l'humanité.

L'exposé que je viens d'esquisser, tout imparfait, tout incomplet qu'il puisse être, suffit pour donner une idée du travail considérable entrepris par la Commission française. On attendait d'elle l'accomplissement d'une tâche momentanée, transitoire; je n'hésite pas à le dire, en parlant de mes collègues; ils en ont fait *un monument*.

La commission se croira récompensée de ses travaux, de ses fatigues, si l'on trouve qu'en présence des nations étrangères, elle a suffisamment défendu les droits, suffisamment soutenu l'honneur de la France, et si, par l'organe de Votre Majesté, nous pouvons entendre ces simples paroles : « *La patrie est satisfaite.* »

(1) M. Charrière.

Typographie PANCKOUCKE, rue des Poitevins, 8 et 14.

Box A 8



